



*Confédération
paysanne*

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

**Alimentation, démocratie,
solidarité :**

**des paysannes et paysans
nombreux pour relever
les défis**

Projet présenté au congrès de Velanne
(Isère), 7 & 8 juillet 2021

**R A P P O R T
d ' O R I E N T A T I O N**

Introduction	3
Quelle agriculture pour aujourd'hui, quels outils pour y parvenir ?	5
11 - Des paysannes et des paysans nombreux.	5
111 - Contexte alimentaire : répondre au "produire pour nourrir"	5
112 - Répondre aux défis écologiques et climatiques, être nombreux pour les transitions.	5
113 - Contexte sanitaire : les pratiques industrielles et la perte de biodiversité en question.	6
114. Enjeu de Solidarité pour les paysannes et les paysans d'aujourd'hui	7
12 - Une agriculture et une alimentation qui répondent aux enjeux	8
13 - Des paysannes et des paysans qui vivent de leur métier	8
14 - Des paysannes et des paysans protégés par les politiques publiques	10
15 - Des paysannes et des paysans autonomes	11
Comment actionner les leviers ?	13
21 – Au-delà des politiques agricoles, des leviers à actionner.....	13
211 - Un phare dans le brouillard néolibéral.....	14
212 - L'accessibilité à l'alimentation est une chimère pour 8 millions d'entre nous! ...	14
213 - Les 3 grands piliers d'une Sécurité Sociale de l'Alimentation	15
214 - la PAAC : redonner du sens aux politiques publiques.....	15
22 - Des rapports de forces à enclencher	16
221 - Ne pas se laisser enfermer dans une logique institutionnelle	16
222 - libertés politiques et syndicales	17
223 - Lien au collectif : l'humain au collectif pour pallier les dérives.....	18
23 - Richesse de la dimension internationale	19
231 - Un projet clairement solidaire et international	19
232 - Participation aux travaux de La Via Campesina.....	20
233 - Accueil du SOI.....	21
Conclusion	22

Introduction

C'est une histoire de temps qui à la fois file et à la fois tourne en boucle, une spirale, vous voyez ?

Nous écrivons maintenant, à l'entrée d'un bel hiver, pour le printemps et son congrès de juillet, en reprenant nos notes et nos pensées de l'année, des dernières réunions, en interrogeant les obsessions et nos aspirations...

Est présent ce tournis provoqué par les expressions répétées comme un mauvais mantra : « le jour d'après », « l'agriculture de demain », « quelle agriculture pour quel monde de demain » ...

Nous sommes bien des paysannes et des paysans, vivant au rythme de nos cultures, de nos troupeaux, des saisons - dessaisonnées ou non...-, en prévoyant, nous projetant. Nous élaborons des plans de culture, d'élevage, des rotations, tout en faisant aussi au jour le jour. Nous nous inscrivons dans une histoire longue de sélection massale et génétique et faisons des paris, des choix, que nous assumons, avec lesquels nous avons rendez-vous, pour poursuivre encore l'histoire, la nôtre et celle de la terre.

Nous sommes des paysannes et des paysans ancrés (clin d'œil aux gens des mers et océans), sensibles aux vents et résistants aussi. Nous sommes là et maintenant, forts d'hier et pour encore quelques temps... immémoriaux. Nous nous « orientons » - c'est le sujet du moment ! - à partir de ce qui nous porte chaque jour et que nous construisons chaque jour : l'Agriculture Paysanne.

Mais nous disparaissions. Malmenés par l'arbitrage des choix politiques et économiques de l'ultralibéralisme des gouvernements.

Mais nous résistons.

Notre capacité à réaliser de la productivité par des moyens originaux ou conventionnels permet de diminuer les heures de travail et de mettre cette énergie gagnée au profit de notre conception du progrès social à tous les étages...

D'aucuns disent que ce n'est pas encore le moment de la généralisation de l'Agriculture Paysanne, que nous devons grandir encore, apprendre encore...

Non seulement 30 ans est l'âge d'une belle maturité mais surtout, l'énergie et l'inventivité étaient là depuis les débuts et elles se dynamisent toujours, quand bien même le poids politique et syndical de la Confédération paysanne ne serait être qu'un amortissement des effets délétères de leurs politiques capitalistes, qu'un ralentissement de l'effondrement.

Nous ne pouvons nous empêcher d'avoir des idées en trayant, en boulangeant, en sarclant, en écaillant...

Un flash et un retour il y a 20 ans, au bord de la Loue, non encore eutrophysée. Focus sur une exploitation agricole de 30 vaches laitières, traite au pot puis lactoduc. Une organisation simple et efficace, une vitalité et une viabilité économique, du temps pour la coop, pour le syndicat, pour les assos et les amis, pour les balades et les concerts, pour la politique locale, ...

Et puis un départ pour une autre région, une autre production. Mais toujours des liens avec les anciens collègues qui ont bougé eux aussi dans leurs exploitations : 100 vaches laitières est un nombre ordinaire. La loi de la relativité s'applique aussi... Mais le nombre des collègues s'est divisé, le nombre d'hectares par actif a multiplié, les heures de travail ont augmenté également, la coop a changé, les vies familiales et sociales sont soumises à des tensions, voire des absences...

Exercice de fiction : ceux qui sont partis se demandent : si nous étions restés, serions-nous restés en décalage, avec un système performant mais isolé en partie ? Ou aurions-nous suivi le flot ? La réponse vient à travers les choix à chaque fois élaborés : nous aurions très sûrement élaboré notre voie.

Retour à La Confédération paysanne : est-elle décalée ? Peut-elle assumer son décalage ?

Si l'on analyse ce que porte la Confédération paysanne de prendre en charge les enjeux climatiques, écologiques, sociaux et économiques, elle est forte et juste et accompagne chacune et chacun des paysannes et paysans dans leur équilibre professionnel et humain.

Alors, oui au million de paysannes et de paysans calés et décalés, qui savent et sauront se réapproprier la gestion de leur ferme, qui savent et sauront bloquer la perte des sols et partager les surfaces, qui savent et sauront expliquer ce qu'est un plan de relance et une fiscalisation pour des matériels issus du recyclage et une protection sociale fiable, qui donnent et donneront envie d'être paysanne et paysan (à travers une réforme des contenus de l'enseignement initial et continu) et non agri-manager-trader prisonniers des agro-industries déguisées de « biosécurité - phyto et zoo-sanitaires ».

La suite arrive afin de décliner ce que nous nous proposons de défendre et de construire. Et ce n'est pas un vilain mantra. Le temps retrouve sa sérénité, les boucles et les nœuds se dénouent...

Quelle agriculture pour aujourd'hui, quels outils pour y parvenir ?

11 - Des paysannes et des paysans nombreux.

À l'évidence, les bienfaits vantés de la révolution verte de l'après-guerre sont devenus les cauchemars de ce début de 21^e siècle, à travers les constats mortifères qui s'imposent à nous : emballement climatique catastrophique, effondrement du vivant et de la biodiversité, désocialisation des campagnes (et des villes aussi !), perte d'autonomie de nos existences, pollution diffuse des milieux et intoxication de la chaîne alimentaire à travers l'agro-industrie et l'agro-alimentaire. Ces effets bien documentés de l'industrialisation et de la financiarisation appliquées à l'agriculture en font un des secteurs le plus émetteurs en gaz à effet de serre, destructeur de la chaîne du vivant, et ont provoqué des exodes ruraux massifs en détruisant des millions de moyens d'existence autonomes (que l'on voudrait réduire à des « emplois »). La mesure de l'ampleur de cet impact nous amène logiquement à penser que dans le rejet de ces méthodes résident les solutions pour répondre aux enjeux cruciaux d'aujourd'hui.

111 - Contexte alimentaire : répondre au "produire pour nourrir"

Alors qu'une partie croissante de la population ne s'y retrouve plus en rien, que développement et progrès vont dans le mur, il s'agit de recentrer la priorité : qu'est-ce qu'on mange ? La demande est là, le rejet de la malbouffe industrielle est largement partagé. Le capitalisme, qui fait argent de tout, l'a bien compris, à en voir la propagande marketing effectuée par l'industrie pour se repeindre en vert, à l'envers, tout en conservant les mêmes finalités de profit, au dépens de l'écosystème, des producteurs et des consommateurs.

La sortie des énergies fossiles et de la chimie de synthèse n'étant plus discutable au vu de la situation écologique, la réduction des transports et un changement radical d'orientation des modes de productions s'imposent.

Les questions du comment et de l'accompagnement sont fondamentales. Ce n'est pas en stigmatisant les acteurs ou en faisant peser sur eux seuls la réussite de ces transitions que nous y arriverons. Sans justice sociale, sans régulation des marchés, sans maîtrise des volumes et sans éléments de protection économique, nous ne répondrons pas aux enjeux.

112 - Répondre aux défis écologiques et climatiques, être nombreux pour les transitions.

De la FAO aux agronomes sérieux, des climatologues aux médecins, les avis convergent : l'Agriculture Paysanne en polyculture-élevage, celle qui respecte l'équilibre agro-sylvo-pastoral est l'agriculture la moins délétère pour le biotope et le climat, et celle qui garantit le mieux la sécurité alimentaire des populations. C'est elle, aussi, qui structure un tissu social vivant et un maillage territorial pérenne, gage d'une stabilité sociale.

À l'heure d'un chômage systémique qui devrait empirer dans la période post-Covid à venir, il semblerait logique de développer l'activité agricole, intensive en emplois paysans, plutôt que de continuer dans l'hypermécanisation déshumanisante de la logique industrielle, pour résorber cette inactivité. L'Agriculture Paysanne est une source certaine pour faire vivre une population nombreuse, lui redonnant du sens, à l'inverse de ce « marché de l'emploi » qui ne cesse d'exclure de larges pans de la société. Ce phénomène d'exclusion va gravement s'accroître avec la bascule numérique mise en

place ces dernières années, accentué par l'actualité récente, en mettant les populations de travailleuses et de travailleurs... sur la paille, au chômage ! (CQFD)

En toute cohérence, nous portons cette volonté d'installer massivement, en poussant tous les leviers nécessaires à cette réalisation : réforme de la DJA, avec son ouverture aux plus de 40 ans, réforme de la SMA parfois inadaptée pour les petites structures, division des parcelles gigantesques et des fermes devenues aujourd'hui intransmissibles, accompagnement à la transmission par des incitations fiscales et sociales sur les cédants notamment, formation initiale et continue à faire évoluer pour répondre aux nouveaux besoins des futurs installés, et, bien entendu, une politique foncière ambitieuse d'attribution et qui coupe court aux volontés d'agrandissement et d'accaparement bénéficiaires à seulement quelques-uns, mais nocives à la majorité des paysannes et des paysans ainsi qu'à l'intérêt général.

113 - Contexte sanitaire : les pratiques industrielles et la perte de biodiversité en question.

On ne va pas faire comme si on n'avait rien vu, un petit virus a enrayé la grande machine, et cet épisode, qui cache la forêt, est riche d'enseignements. Paradoxalement, alors que l'agriculture dans sa globalité est très impliquée dans la genèse des troubles sanitaires modernes, nous, agricultrices et agriculteurs paysans avons été relativement épargnés dans nos activités de production. La relocalisation a prouvé toute son utilité, sa pertinence, sa capacité d'adaptation et finalement son intérêt majeur pour relier dans la durée production de qualité et demande sociétale (malgré quelques tentatives d'interdictions stupides, des marchés de plein vent, par exemple). Par contre ont été mises en lumière également, de façon violente, les limites des circuits mondialisés de production de matières premières ainsi que de main-d'œuvre précarisée. Il est donc temps de sortir la production agricole et alimentaire de ces logiques de dépendance et d'engager une transition de nos moyens de production, de nos outils de transformation ainsi que des réseaux de distribution : la reterritorialisation des filières doit s'engager urgemment.

Parlons sérieusement d'infectieux. On sait que toutes les dernières épidémies redoutées et survenues mettent en cause l'agriculture industrielle, que ce soit :

- via la déforestation et la destruction des habitats sauvages provoquée par les grandes cultures industrielles (soja, palme...) qui court-circuitent les chaînes de transmission des virus,
- ou les productions animales industrielles « bouillons de cultures », surdimensionnées qui concentrent des populations animales affaiblies, surtraitées aux antibiotiques, ce qui favorise en outre les multirésistances des pathogènes à ces mêmes molécules, privant la médecine humaine de ces thérapeutiques.

Une fois considéré le facteur infectieux, indéniablement mortifère, que dire des ravages sanitaires systémiques de la chimie de synthèse qui s'accumule dans tous les milieux, eaux, sols, air, chaîne alimentaire, et de son usage sans cesse accru dans l'agriculture industrielle ?

L'explosion terrifiante des cancers et des maladies dégénératives, dont les causes sont si difficiles à objectiver de par leurs caractères plurifactoriels, n'est évidemment pas sans rapport avec la chimie de synthèse, qui se décline dans tous les secteurs, et pour l'agro-alimentaire avec l'usage des pesticides au champ, des adjuvants des « process » agroalimentaires et des produits ultra transformés. À peine une molécule se trouve bannie que dix surgissent, l'industrie ayant toujours une longueur d'avance sur les interdictions d'homologation, quand elle n'est pas tout simplement ré-autorisée, comme dans le cas des néonicotinoïdes sur betteraves.

Les alternatives techniques aux pesticides chimiques de synthèse existent pourtant, parfois à contexte économique constant, souvent et c'est important, avec la nécessité d'un accompagnement et d'une protection économique. Dans cet objectif et pour regagner en autonomie la Confédération paysanne doit poursuivre son travail pour faire reconnaître les préparations naturelles peu préoccupantes, contribuer à les promouvoir et surtout faire évoluer la réglementation qui encadre leur production, vente et usage. De la même façon, nous œuvrons pour l'usage des plantes en élevage et l'élargissement de la liste des plantes à parfums, aromatiques et médicinales, autorisées à la vente.

D'une façon générale, la transition écologique de l'agriculture sera permise techniquement par une approche holistique de la santé, du sol, des cultures et des animaux, qui les place dans un agro-écosystème, favorise les synergies et la biostimulation.

Nos victoires contre les OGM, autre source d'inquiétude sanitaire, sont de la même façon mises en péril par des stratagèmes de contournement permanent par l'industrie des « biotechnologies », qui nous forcent à rester mobilisés pour contrer l'offensive généticienne.

La veille scientifique et la pression juridique que la Confédération paysanne effectue sur les nouvelles techniques de sélection issues des recherches industrielles doit continuer d'être un garde-fou pour la protection de nos pratiques, de la santé publique et des écosystèmes.

114. Enjeu de Solidarité pour les paysannes et les paysans d'aujourd'hui

A la politique agricole « commune » qui par ses arbitrages économiques et politiques écrase la femme et l'homme travaillant sur terre ou sur mer, il y a une alternative : la lutte syndicale qui protège, défend et propose.

Les derniers constats sont rudes encore. Au Conseil Supérieur de la Protection Sociale Agricole (session de décembre 2020), le tableau a pour fond les accidents mortels, avec le suicide en numéro un, les troubles musculo-squelettiques, les empoisonnements et les risques psycho-sociaux. Des vocables habillés de ce que nous connaissons bien : charge mentale trop lourde pour faire face à des résultats économiques dont les rouages nous échappent, face aux obligations administratives dont les méandres se complexifient et se dématérialisent, face à nos proches et à « la société ».

Les orientations que nous prenons sur nos fermes, le cadre dans lequel elles se font, nous donnent souvent la sensation désagréable de l'entonnoir, du dé pipé, du jeu de dupe. Et si l'on est présent dans certaines instances, le malaise ne fait que grandir. On apprend par exemple que le fond d'indemnisation des victimes des pesticides est pris sur les seules cotisations des victimes et victimes éventuelles - nous - et non auprès de ceux qui délivrent les AMM (l'Etat) ni des « créateurs industriels »... Ce n'est là qu'un exemple.

Il ne s'agit pas d'expliquer cette situation difficile par une inadéquation d'un monde paysan avec la sphère des technosciences vers laquelle nous devons être « accompagné-es », afin d'être enfin en adéquation. Nous devons reprendre la main sur l'organisation de nos fonds de solidarité, sur nos systèmes de valeur et de progressivité de cotisations.

Nous touchons là un cœur autour duquel tourne un rapport ministériel dont le rapporteur est O. Damaisin. « Agrandissement et Augmentation de capital avec leur cortège session-reprise, Dématérialisation, Perte du Contrôle des Prix ». Notre syndicat ne s'arrête pas au seul constat.

Ce qui est en acte dans les interprofessions, dans les filières, quelles qu'elles soient, à la MSA, au ministère, c'est notre réappropriation de la gestion, de la plus-value, du temps, de l'énergie, de notre humanité.

12 - Une agriculture et une alimentation qui répondent aux enjeux

Forts du constat de l'impérieuse nécessité d'opérer l'urgente transition écologique de l'agriculture avec des paysannes et des paysans nombreux et solidaires sur tous les territoires, aptes à fournir localement des produits agricoles et/ou alimentaires de qualité, diversifiés, au plus près des populations ; nous pouvons affirmer haut et fort que l'Agriculture Paysanne est un projet moderne, un levier puissant pour répondre aux enjeux de notre temps, qui mérite et nécessite le déploiement de politiques publiques de soutien ou de protection adéquates.

Et puisque l'alimentation, la santé, l'environnement, la biodiversité et le climat sont l'affaire de tous-tes, les politiques agricoles et alimentaires relèvent de la souveraineté du peuple. Dans un contexte de libéralisme international, de légères orientations du marché ne suffisent pas à établir une politique agricole et alimentaire cohérente, structurante. De plus, la construction des politiques de soutien et de développement ne peut être confiée aux filières, comme ce fut le cas suite aux Etats Généraux de l'Alimentation (via les plans de filière), quand on connaît le poids de l'aval dans les interprofessions. Quand on connaît l'intérêt de la distribution à segmenter le marché. Quand on connaît l'intérêt de l'industrie agro-alimentaire à transformer des volumes importants, y compris à l'export et quel qu'en soit le prix à payer à la production dans la recherche de compétitivité.

Aussi nous réaffirmons la nécessité de protéger l'économie agricole et alimentaire européenne et nationale, comme préalable à la mise en place d'une politique agricole et alimentaire souveraine. Le néolibéralisme, loin de libérer, nous prive toutes et tous, paysannes et paysans, citoyennes et citoyens de notre capacité, de notre droit, à produire et manger une alimentation de qualité et vivre de nos métiers. Alors que l'élevage allaitant est en crise permanente, quel sens donner aux importations de viandes prévues dans les accords de libre-échange en négociation ? Nous refusons tous ces accords ! Ils sont d'ailleurs le reflet de l'échec de la mondialisation, puisque bilatéraux (que ce soit entre nations ou grandes régions continentales). Le monde ne sort pas de la géopolitique des alliances et n'avance pas sur le chemin de la solidarité internationale.

Comment nous affranchir nous paysans et paysannes, la population dans son ensemble et la biodiversité, lorsqu'à l'intérieur même de l'Europe nous subissons la loi du marché, de la compétition ? Notamment tant que l'Europe ne réalise pas son harmonisation sociale (vers le haut bien entendu). Devant le constat dramatique de la baisse de notre production de fruits et légumes nous revendiquons la mise en place de prix minimum d'entrée sur le territoire national. En Europe, personne ne bénéficie de cette compétition, lorsque l'on fait le bilan de la conséquence de la spécialisation des territoires et de la pression exercée sur les travailleuses et travailleurs de l'agriculture.

13 - Des paysannes et des paysans qui vivent de leur métier

Les filières de transformations et de distributions n'ont cessé de se concentrer et de se concurrencer. Certaines sont devenues des multinationales. Elles n'ont jamais cessé leur pression sur l'amont du système, en tirant les prix toujours vers le bas, en démantelant les quelques outils de régulation existant. Le résultat est là : lorsqu'un consommateur dépense 100 euros pour son alimentation, les filières redistribuent entre 6 et 13 euros au producteur. Cette situation a assez duré, repensons nos rapports de forces, osons parler de mesures dirigistes, coercitives et planifions cette économie, arrêtons de produire des excédents, diminuons les volumes et augmentons les prix.

Nous devons peser afin que la répartition de valeur dans les principales filières agricoles et alimentaires soit dès maintenant revisitée en faveur des paysannes et des paysans qui sont encore aujourd'hui la variable d'ajustement de la course aux prix bas. Industriels et distributeurs continuent leur jeu de dupes et font peser sur le monde agricole une pression inacceptable sans que les actions gouvernementales ou les actes législatifs ne remettent fondamentalement en cause ce processus. La loi EGALIM doit être renforcée pour imposer davantage de transparence aux acteurs économiques et qu'ils ne puissent plus minimiser les indicateurs de coûts de production dans la formation du prix et ainsi aller vers une interdiction de la vente à perte. Un arbitrage public des relations commerciales devra également être mis en place avec possibilités accrues de contrôles et de sanctions pour veiller à ces principes. Ce sont des actes politiques urgents à mettre en œuvre pour protéger le monde paysan des acteurs économiques sans scrupules. Ainsi nous pourrions enfin mieux vivre de notre production et récupérer la valeur ajoutée produite sur nos fermes, c'est la base d'un revenu paysan juste, préalable indispensable à toutes les transitions.

Parallèlement, des paysannes et des paysans se sont organisés pour maintenir et développer des circuits courts. Ils sont définis comme des circuits impliquant 0 ou 1 intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Le producteur cherche à valoriser ses produits, le consommateur cherche à acheter différemment. Au fil du temps ces pratiques se sont multipliées. Nous trouvons aujourd'hui : les ventes à la ferme, les marchés paysans, les magasins collectifs, les Amap, les paniers à la ferme ou à domicile, les marchés, la distribution automatique, les récoltes en direct à la ferme, les mises en réseau par internet. Nous pouvons parler de relocalisation de l'agriculture, la racine « local » de relocalisation est synonyme de « proximité ». Relocaliser permet de renforcer la viabilité des exploitations agricoles, de réinvestir la valeur ajoutée sur le territoire et d'augmenter son attractivité. Cette relocalisation ne se pense pas seulement pour ces circuits courts. Imaginer et mettre en œuvre des filières re-territorialisées est un moyen concret pour sortir de la logique de soumission dans laquelle nous enfermons depuis trop longtemps industrie agro-alimentaire et grande distribution. Ça signifie reprendre la main collectivement sur des outils qui se sont éloignés des considérations paysannes : la coopération reste un moyen intéressant de s'organiser collectivement pour créer de la valeur ajoutée et ne pas la laisser filer directement vers l'aval. Cependant, cette coopération a parfois tellement dérivé de ses fondamentaux qu'elle ne génère plus les bénéfices pour lesquels elle avait été pensée. A nous donc, paysannes et paysans, d'investir ces lieux de décisions ou d'en inventer d'autres à l'image de l'Agriculture Paysanne : une coopération paysanne en quelque sorte. Ce serait ne plus accepter d'être juste cantonnés à la production de matière première et ce même si nous ne voulons pas prendre en charge directement sa transformation et sa distribution pour simplement peser sur les choix qui sont aujourd'hui faits sans nous mais pour nous, et parfois contre nous.

Des communes, des collectivités territoriales mais aussi des citoyens accompagnent ce développement des ateliers de découpe. Les laboratoires de transformation, les points de vente sont les outils de cette nouvelle économie et si nous élargissons cette problématique aux produits non alimentaires, il se crée ici une économie dite circulaire. L'ONU en donne cette définition : « l'économie circulaire est un système de production, d'échange et de partage, permettant le progrès social, la préservation du capital naturel et du développement économique ». Notre responsabilité est d'entraîner les politiques, d'obtenir des aides publiques et d'accélérer son développement, les attentes citoyennes sont tellement importantes.

L'enjeu énergétique, c'est-à-dire la gestion de la fin inéluctable d'une consommation d'énergies fossiles bientôt en rupture, nous impose des choix en matière de production mais nous invite également à réaliser et généraliser cette relocalisation paysanne individuelle et collective.

Dans nos activités humaines, toutes les productions et les déplacements consomment des énergies, contribuant ainsi au réchauffement. De nombreux scientifiques issus de différentes disciplines, des experts, des journalistes abordent sans pincette la question de l'effondrement pas uniquement celui de la finance mais aussi de la biodiversité, de la biosphère, du monde tel que nous le connaissons. Depuis de nombreuses années les « COP », les rapports du GIEC se succèdent en vain. Ces 10 dernières années la consommation de barils est passé de 90 millions à 100 millions par jour et à cela s'ajoute la production du renouvelable en augmentation : toujours plus en quelque sorte ! Face à cette situation nous avons le réflexe de nous protéger, la technique c'est le déni, en fait nous n'y croyons pas. « Arrêtez ! Nous n'allons pas revenir en arrière. La fin du pétrole ? Ils trouveront bien quelque chose ». Se préparer, se questionner, et agir localement. Démultiplier les expériences au niveau des territoires à échelles humaines. Limiter les déplacements des marchandises.

14 - Des paysannes et des paysans protégés par les politiques publiques

Des politiques publiques territoriales, nationales, européennes et internationales,

- pour organiser nos relations et nos échanges,
- pour gérer nos communs et protéger nos ressources,
- pour compenser des rapports de force, protéger les plus faibles, prendre en compte les moins influents,
- pour assurer à tou.tes les meilleures conditions de vie,

... on y croit, on y travaille. On tente de peser sur ces politiques, de les infléchir pour qu'elles répondent à ces objectifs ambitieux.

Bien sûr, il y a la PAC, politique structurante de l'agriculture par excellence, qui dessine nos territoires en soutenant ou en excluant les différentes productions, qui définit nos pratiques en poussant à l'agrandissement des fermes. Elle est malheureusement nécessaire à beaucoup d'entre nous pour vivre de notre activité dans un marché déconnecté des coûts de production. Ce n'est cependant pas le seul levier pour défendre le monde paysan, pour soutenir et déployer l'Agriculture Paysanne.

Une *loi foncière* ambitieuse pour préserver le foncier de l'artificialisation et pour le répartir afin qu'un nombre croissant de personnes puissent vivre du travail de la terre est toujours nécessaire, attendue et revendiquée par la Confédération paysanne. Aujourd'hui, l'accaparement des terres s'exprime bien plus dans l'agrandissement des fermes de nos propres voisin-es que par son achat par des investisseurs.

Cet agrandissement des fermes a les mêmes effets qu'une PAC défailante : des paysannes et paysans de moins en moins nombreux pour des fermes de plus en plus importantes, entraînant une simplification des systèmes agricoles, un recours excessif aux intrants, un développement de la mécanisation et des outils technologiques, tous les ingrédients de l'industrialisation de l'agriculture.

Le phénomène sociétaire qui permet l'accaparement du foncier, aussi bien par des « exploitants agricoles » que par des investisseurs, entraîne une financiarisation de l'agriculture, le travail délégué permettant la mise en valeur agricole des biens ainsi confisqués. Cette pratique empêche l'accès au foncier pour des paysannes et des paysans qui voudraient vivre de leur travail.

La régulation de l'usage du foncier reste donc une priorité dans nos luttes, une autre étant la défense du fermage, véritable droit au travail qui sécurise l'activité des paysans et des paysannes dans le temps.

L'*installation* est un enjeu primordial pour l'agriculture, soutenue par une politique dédiée mais qui peut aussi être favorisée dans d'autres politiques (PAC, politique foncière...) ou accompagnée (enseignement agricole, formation professionnelle...).

Son corollaire, *la transmission* est, par contre, délaissée par les politiques publiques. Il est grand temps d'investir ce champ pour que cette étape de la vie d'une ferme réponde au défi de l'installation plutôt que de participer à l'agrandissement comme c'est le cas depuis plusieurs décennies : utiliser la fiscalité pour soutenir les cédant-es qui transmettent leur outil ou appréhender différemment la valeur des fermes en réformant les normes comptables pour penser autrement, autant de solutions à imaginer pour encourager leur transmission.

La protection des paysannes et des paysans passe, elle, par des *statuts* où responsabilité et solidarité devraient s'exprimer. Améliorer les statuts existants, des personnes en activité à celles en retraite, reste un travail permanent, certains d'entre eux (aide familial, conjoint-e, cotisant-e solidaire) participant à la précarisation des travailleuses et des travailleurs de la terre.

Aujourd'hui, le statut le plus abouti en termes de protection est le statut salarié. Le travail mené sur la SCOP agricole a notamment pour objectif la reconnaissance d'un statut permettant de concilier les droits des personnes salariées - couverture santé, chômage, retraite - avec les priorités permettant l'activité agricole - accès au foncier, aux aides publiques, droit de vote aux élections professionnelles...

Il est cependant un statut de salarié agricole qui permet d'importantes dérives, c'est celui des travailleurs saisonniers détachés ; même si le travail dans les fermes peut être difficile, il ne justifie en aucun cas l'exploitation de ces salarié-es. C'est pourquoi nous sommes et continuerons à être aux côtés des personnes qui subissent et dénoncent ces abus pour redonner dignité, sens et reconnaissance à ce travail et aux savoir-faire qu'il requiert. Travailleuses et travailleurs agricoles doivent être reconnus et valorisés à la hauteur de l'utilité de nos métiers : « paysan, métier d'utilité publique » est aujourd'hui plus que jamais d'actualité.

15 - Des paysannes et des paysans autonomes

Nous connaissons cette liste :

1. industrialisation de notre secteur professionnel, jusque dans l'abysse aval de l'agro-industrie qui s'appelle agro-alimentaire ;
2. perte de tout contrôle aussi parce qu'externalisations et importations (le comble est atteint lorsque l'agriculture française exporte aux dépens d'autres économies et les accords de LIBRES ÉCHANGES en sont le paroxysme) ;
3. les soi-disant solutions techniques et les mutations technologiques (elles ne sont pas spontanées mais bien évidemment très orientées pouvant devenir des injonctions comme lorsqu'il s'agit de produire de l'énergie) ;
4. piège de la valorisation de l'habileté à bien remplir un dossier de demande de subventions pour l'achat de gros matériel neuf et flambant.

Nous savons cela et en connaissons les mécanismes que nous savons démonter. Déspécialiser les territoires : nous savons ; cultiver du soja : nous savons ; rechercher l'autonomie alimentaire sur nos fermes en valorisant l'agronomie entre autres : nous savons ; travailler avec l'Atelier Paysan pour construire matériels et bâtiments : nous savons ; travailler avec les Gabs : nous savons ; trier et sélectionner nos semences : nous savons.

Nos arguments comprennent et reprennent les cycles dans leur globalité, et c'est notre force et notre intelligence. La société est globale aussi, l'agriculture n'en est qu'un espace. Notre autonomie doit être intellectuelle et nous devons faire cet effort d'une posture d'analyse tout au long de notre carrière, de notre vie, afin de changer notre propre modèle

au cours de notre vie professionnelle, faire évoluer nos fermes pour une meilleure adéquation à ce qui fonde nos valeurs.

La transmission des fermes se fait, des choix apparaissent. Autre focus dans l'Ouest cette fois-ci. De tous petits parcellaires, une recherche d'amélioration économique par le hors-sol, une compréhension de ce qui se passe et se passera si l'on poursuit ainsi, un demi-tour et une recherche d'amélioration agronomique par le lien au sol, la vente en filière relocalisée de qualité ou la recherche de davantage d'autonomie. Le regard ou le non regard des autres, le besoin d'échanger mais au fond la certitude de ce qui est droit et juste pour soi, pour les autres, pour La Terre...

Oui, il est difficile d'être à contre-courant d'un océan puissant de surconsommation.

Mais nous pouvons être productrices et producteurs d'énergies.

D'autant plus que nous sommes un syndicat transversal, inscrit dans la société, plus apte à échapper à l'écrasement de cette politique libérale.

Autonome donc, La Confédération paysanne, mais alliée à d'autres forces politiques qui dessinent une société qui doit advenir. Autonome et corporatiste, capable en interne d'organiser une redistribution des aides, avant de s'en détacher ?

Comment actionner les leviers ?

21 – Au-delà des politiques agricoles, des leviers à actionner

En France, 8 millions d'entre nous ont aujourd'hui recours à l'aide alimentaire. L'alimentation est un des marqueurs de classe les plus significatifs. « Dis-moi comment tu accèdes à ta nourriture, dis-moi ce que tu manges et je te dirais qui tu es ! » La précarité alimentaire d'un côté du spectre, l'accès à des produits sains, locaux, bio, de l'autre. L'inégalité face aux choix alimentaires et face à l'accès à l'alimentation est structurelle. Les gouvernements successifs se félicitent de la faculté de l'agriculture française à fournir une alimentation via les GMS à bas prix donc soi-disant accessible à tous. La question de la nourriture est au contraire « traversée par des enjeux de domination, de violence et où s'entretiennent des préjugés tenaces ». Ces enjeux ne sont jamais effacés par la fabrication et la distribution à grande échelle de produits standardisés soi-disant bon marché. Comme pour l'accès à la protection de la santé, nous assumons de rendre politique celui de l'accès à l'alimentation. Nous devons socialiser l'accès à l'alimentation. C'est-à-dire qu'il doit rentrer dans le champ de la protection sociale et le financement de celle-ci n'est pas une variable d'ajustement. La motion pour une AG sociale au congrès de St-Jean-Pied-de-Port a été votée à l'unanimité. Cette AG sociale a eu lieu en 2016. Un amendement adopté insistait déjà en 2015 pour mentionner que la Confédération paysanne est un syndicat de transformation sociale et que l'Agriculture Paysanne est un projet résolument moderne pour la société.

Dans cet esprit, nous travaillons depuis 3 ans avec d'autres structures (Civam, Réseau Salariat, Ami-es de la Conf', ISF agrista, Miramap...) sur les bases d'une sixième branche de la sécurité sociale, celle de l'alimentation. Ce travail en cours propose ce socle commun provisoire :

Le collectif travaille à l'intégration de l'alimentation dans le régime général de la sécurité sociale, tel qu'il a été initié en 1946 : universalité de l'accès, conventionnement des professionnels réalisé par des caisses gérées démocratiquement, financé par la création d'une cotisation sociale sur la production de valeur ajoutée. Cette Sécurité Sociale de l'Alimentation vise à répondre de façon conjointe et simultanée au droit à l'alimentation, aux droits des producteurs et au droit de l'environnement, rejoignant la définition du droit à une alimentation durable. Elle est un des leviers pour une transformation du système de l'alimentation — incluant production agricole, transformation, distribution, consommation — vers une démocratie dans l'alimentation. Cette démocratie présuppose une éducation populaire par l'échange et la réciprocité, ainsi qu'une articulation entre un cadrage national et des décisions locales. Elle sert les principes suivants :

- *L'instauration d'une démocratie économique pour que l'ensemble des assuré.es sociaux puisse décider du système de l'alimentation et de ses conditions de production et répondre à leurs besoins et désirs.*
- *La mise en œuvre effective du droit de l'ensemble des habitants à une alimentation choisie en connaissance de cause. Nous travaillons sur les principes à même de garantir le fonctionnement démocratique des caisses.*
- *Cette transformation radicale doit s'accompagner de réflexions sur des thématiques telles que : foncier, droit, éducation populaire, réseau d'expérimentation, modèle économique, comptabilité, genre...*

211 - Un phare dans le brouillard néolibéral

Aujourd'hui, c'est une politique de l'offre qui détermine l'accès à notre alimentation : ce que la « ferme France » sait produire et importer deviendra disponible. C'est le marché qui en détermine les prix et les distributeurs qui contrôlent les approvisionnements pour 80% de notre alimentation. Vouloir augmenter la « consom'action » en sensibilisant les consommateurs ne permettra jamais de transformer l'ensemble de la production agricole (revenu paysan, respect de l'environnement, meilleure répartition de la valeur ajoutée...). Elle permet de sensibiliser une partie de la population, souvent la plus aisée, et seulement à l'aval de la chaîne. L'amont, la production agricole dans son ensemble subit la politique de l'offre, produit des betteraves pour fabriquer du sucre (!) en quantité industrielle, du lait à un prix inférieur au coût de production, des légumes subissant les prix d'un travail exploité etc. Notre combat et notre travail au quotidien tiennent leur légitimité dans le lien avec les citoyens et les citoyennes qui sont ceux et celles qui mangent. Mais, une agriculture « paysanne » qui ne pourrait être accessible à tous les mangeurs ne ferait pas un système alimentaire durable, nous serions dépendants d'exportation pour vendre notre agriculture de qualité et dépendant d'importations pour nourrir ceux qui ne pourraient s'acheter ces produits. Par ailleurs, un accès universel à une alimentation saine et durable n'est possible que dans un cadre démocratique défini par les mangeurs eux-mêmes.

« Le droit [à l'alimentation est celui] d'avoir un accès régulier, permanent et libre, soit directement, soit au moyen d'achats monétaires, à une nourriture quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante, correspondant aux traditions culturelles du peuple dont est issu le consommateur, et qui assure une vie psychique et physique, individuelle et collective, libre d'angoisse, satisfaisante et digne » (Ziegler, 2005).

212 - L'accessibilité à l'alimentation est une chimère pour 8 millions d'entre nous!

L'excellent travail du projet Accessible¹ montre qu'aujourd'hui des millions de citoyens n'ont pas accès à une alimentation saine et durable pour des raisons économiques. C'est l'aide alimentaire qui réglerait ce problème. L'aide alimentaire est organiquement liée à la surproduction. « Pour produire assez, il faudrait produire trop ». « Ceux qui nous nourrissent » sont de plain-pied dans ce système. Une surproduction qui défiscalise les surplus toujours de moindre qualité et destinés à l'aide alimentaire. Qui choisit ce que mangeront les citoyens qui y auront accès ? Pas eux-mêmes en tout cas. « Pauvre, tais-toi, et mange, c'est bien assez ! » Quand une politique pour les pauvres est décidée telle que l'aide alimentaire c'est qu'une politique pour les riches est bien en place. Ce cadre se drape des oripeaux de la démocratie en estimant que les prix bas donnent accès à toutes et tous à l'alimentation. L'aide alimentaire ne répond pas au droit à l'alimentation. En entretenant cette confusion, l'État français confond charité et droit.

Transformer l'agriculture au service de systèmes alimentaires durables nécessite d'avoir une définition citoyenne de ce qui est mangé et un accès de toutes et tous à une alimentation de qualité, notion de démocratie économique pour la première, de démocratie sociale pour la seconde et de socialisation de l'alimentation quand on réunit les deux. Une ambition qui veut assurer une mise en place durable du projet d'Agriculture Paysanne, insérée au service de l'alimentation de la société.

Concrètement, comment faire ? Quelles institutions peut-on imaginer pour socialiser l'agriculture et l'alimentation ? Une institution a permis de faire cela, de 1946 à 1967, dans le domaine de la santé : la sécurité sociale de santé dans le cadre du régime général de sécurité sociale de l'époque.

¹ <https://www.civam.org/alimentation/acces-a-alimentation-pour-tous-accessible/>

213 - Les 3 grands piliers d'une Sécurité Sociale de l'Alimentation

1. **Un accès universel à l'alimentation.** Le niveau de revenu ne détermine pas l'accès à l'alimentation mais le niveau de contribution. L'allocation de Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) doit donc s'adresser inconditionnellement à toutes les personnes résidant sur le territoire national (majeure ou non, française ou non, avec ou sans papiers, avec ou sans domicile fixe, etc.) Les difficultés techniques de la mise en place de cette universalité ne doivent pas mener à abaisser cette ambition. De plus, les différentes catégories de population doivent relever d'un seul dispositif décliné par territoire, encore une fois pour éviter toute stigmatisation sociale et permettre une transformation intégrale des systèmes alimentaires. Cette universalité aura aussi l'avantage de proposer de réellement « faire société » avec tout le monde.

2. **Un financement par la cotisation** s'inspirant des grands principes du financement de la santé et du conventionnement de la médecine depuis 1945, en les améliorant pour la protéger des convoitises des industriels de l'agroalimentaire avec des règles réellement démocratiques.

Quelles que soient ses failles, le système de sécurité sociale français couvrant cinq branches (maladie, accident du travail, famille, chômage et retraite) s'est montré relativement robuste et continue d'être soutenu par une majorité de la population française. La proposition de SSA que nous portons s'inspire plus particulièrement de la branche de l'assurance maladie, en essayant de corriger ses écueils sur 3 piliers : l'universalité, la démocratie et la cotisation.

Le droit à l'alimentation étant un droit humain, il doit être universel, c'est-à-dire le même pour tous. Ainsi, une SSA mise en œuvre en France doit pouvoir bénéficier inconditionnellement à toutes les personnes résidant sur le territoire français, et pas seulement aux personnes en capacité de cotiser.

3. **la démocratie alimentaire.** Celles et ceux qui n'ont rien ne sont plus que des « bénéficiaires ». Ils et elles « bénéficient » d'une politique pour les pauvres. Différents niveaux d'accessibilité au droit à l'alimentation. Plus rien de démocratique. En nous inspirant du travail de nos pères et mères de 1946, en gardant bien à l'esprit qu'à l'époque « le monde agricole », ou ceux qui le représentaient, ont choisi de ne pas participer à cette conquête, nous inventerons et construirons une nouvelle déclinaison de la sécurité sociale qui permettrait à chacun de choisir ce qu'il mange et surtout comment cette nourriture sera produite.

Nous construisons une proposition de renversement des rapports entre ceux qui mangent et ceux qui produisent. Il ne s'agit pas d'imposer les circuits courts et/ou l'Agriculture Paysanne à des citoyens qui la demanderaient aveuglément. Il s'agit d'avoir confiance dans les rapports qui lient la dimension citoyenne et paysanne ; de construire un outil démocratique grâce auquel les citoyens et les citoyennes décideront de leur alimentation et des politiques d'installation à mettre en place pour la produire.

214 - la PAAC : redonner du sens aux politiques publiques

La PAC reste l'outil majeur d'orientation du monde agricole. Malheureusement, réformes après réformes, elle s'éloigne des intérêts des paysannes et des paysans et privilégie ceux de l'agro-industrie. Ces échecs ne doivent cependant pas nous détourner de l'utilité et de la puissance d'une telle politique : avec un peu plus de 9 milliards d'Euros par an à destination du monde agricole en France elle est le moyen essentiel pour diriger et orienter l'agriculture dans un sens ou dans l'autre. En l'abandonnant nous laisserions à nos opposants, aux tenants de l'agriculture industrielle, une voie royale pour aller encore plus loin et plus vite dans la folie du toujours plus à moins cher avec tous les effets sociaux, alimentaires, écologiques, sanitaires et climatiques désastreux qui nous éclateront à la figure encore plus violemment qu'aujourd'hui.

Oui la PAC actuelle est inégalitaire, elle encourage à l'agrandissement et à l'intensification des pratiques agricoles, elle fait disparaître les paysannes et les paysans, elle accélère la perte de biodiversité et ne résout absolument pas l'inégalité d'accès à l'alimentation.

Mais nous avons un projet pour la rectifier, la rediriger et la relégitimer aux yeux du plus grand nombre : les paysans, les paysannes, les citoyens, les citoyennes.

Cette PAC doit passer de l'optique du toujours plus à celle du toujours mieux : mieux produire, pour mieux vivre et mieux nourrir.

La réponse aux défis alimentaires, écologiques et climatiques sera satisfaisante, elle sera juste et pérenne si elle s'accompagne d'une réponse efficace et adéquate à l'urgence sociale du monde paysan :

- Régulation des marchés, maîtrise des volumes pour retrouver des prix rémunérateurs et permettre aux paysannes et aux paysans de vivre de leur production dans l'objectif de nourrir la population.
- Répartition de ces volumes, limitation de la taille des fermes par actif pour permettre le maintien et l'installation de paysannes et paysans nombreux.
- Aides à l'actif plutôt qu'à l'ha.
- Aides petites fermes pour réellement soutenir ces créations d'emplois qui répondent effectivement aux défis alimentaires et écologiques.
- Plafonnement des aides par actif pour répartir plus justement ces financements, pour retrouver des moyens supplémentaires pour la transition et l'emploi paysan.

Ces mécanismes seraient à même de donner une nouvelle direction au premier pilier de la PAC afin qu'il devienne vraiment protecteur et sécurisant pour les paysannes et les paysans qui pourront donc ensuite engager plus sereinement la transition écologique par :

- des paiements pour services environnementaux ambitieux et exigeants en soutien de pratiques favorables à la biodiversité et en mesure d'améliorer les effets de la production agricole sur notre environnement ;
- un second pilier fort en moyens financiers tourné majoritairement vers le soutien et l'accompagnement aux changements de pratiques ;
- des plans de transition de 5 ans pour les fermes qui s'engagent pouvant regrouper les aides bio ou MAEC reconnues comme efficaces en termes de soutien aux changements de pratiques.

Ces différentes mesures allient contraintes et soutiens afin que la majorité du monde agricole fasse évoluer ses modes de production, qu'il soit soutenu pour cela et que les plus réticents aux évolutions voient leur soutien public progressivement diminuer s'ils n'engagent aucune modification.

La PAC n'est pas un tiroir-caisse dans lequel chacun devrait y trouver son revenu mais bien plus une politique d'orientation de la production agricole qui doit lui permettre d'être rémunératrice pour ses acteurs car en phase avec les attentes et les enjeux sociétaux qu'ils soient alimentaires ou écologiques. L'acceptation à payer pour son alimentation ne se fera que si cette alimentation est produite de manière soutenable et ne crée plus d'externalités négatives alors à la charge de toutes et tous.

22 - Des rapports de forces à enclencher

221 - Ne pas se laisser enfermer dans une logique institutionnelle

Pour juger de la nature du jeu institutionnel en place, deux visions coexistent :

- une vision légaliste, républicaine, considérant que les politiques mises en œuvre sont le résultat des consensus obtenus dans les institutions étatiques, de façon démocratique, à travers le vote, les représentations, les débats...

- une vision "anarchiste", réfutant ce caractère « démocratique » du fonctionnement actuel en ce qu'il serait confisqué par une logique d'accaparement du pouvoir par une oligarchie dictant la marche à suivre à une classe politique mise en place par ses soins, à l'aide d'un arsenal de propagande médiatique, de domination financière et de mainmise sur les ressources et les outils de production.

Quelle que soit la vision que l'on adopte, ou bien que l'on épouse les deux points de vue, qui peuvent servir de jalons à notre spectre d'analyse, en se gardant d'un dogmatisme manichéen, il peut être intéressant d'investir nos forces à tous les niveaux d'action.

Notre qualité de paysans et de paysannes syndiquées nous confère le rôle de contre-pouvoir institutionnel qui lutte dans l'arène politique pour influencer sur les politiques agricoles.

Notre essence paysanne est aussi, avant tout peut-être, de mener nos existences autonomes dans nos pays : à travers nos réalités agricoles et sociales locales, en assurant nos ancrages territoriaux, notre utilité sociale, nos réseaux professionnels et humains qui sont le gage de notre force, face à la stratégie d'atomisation mise en place par le capitalisme. L'investissement dans les structures républicaines (municipalités, Parcs, ...) ou associatives, permet aussi de consolider nos positions, de lever les informations, d'accroître le maillage, les interactions et une diffusion profonde.

De Notre Dame des Landes à la ferme usine des mille vaches, nous savons que c'est une union transversale qui rassemble et agit à tous les niveaux des rouages de notre société qui permet ces victoires.

222 - libertés politiques et syndicales

Nous avons pu observer, depuis 2015 et l'instauration de l'état d'urgence suite aux attentats islamistes, une utilisation de celui-ci pour la répression des mouvements sociaux et écologiques. La première illustration en a été l'interdiction de la grande mobilisation citoyenne lors de la COP 21, pour laquelle M. Valls avait étendu l'état d'urgence jusqu'au lendemain du rassemblement, et qui donna lieu à l'emploi de nouveaux procédés répressifs : ce fut l'une des premières nasses policières de la manifestation place de la République à Paris, et les premières arrestations préventives de militants (écologistes en l'occurrence) eurent lieu. Depuis, le dispositif répressif n'a cessé de croître contre les contestations qui se sont déroulées sans discontinuer depuis : loi Travail, réforme des retraites, Gilets Jaunes, sommets internationaux, exilés sans papiers, et plus récemment lors des oppositions à la loi sur la sécurité globale. L'utilisation d'un arsenal guerrier en augmentation alarmante, avec l'usage immodéré des gaz, des grenades et des LBD a blessé, mutilé et tué : yeux crevés, mains arrachées dans la répression des Gilets Jaunes, jusqu'au décès de Zineb Redouane, victime collatérale d'une grenade, décès de Rémi Fraisse à Sivens... La création de nouvelles unités, des BRAV à la cellule Déméter, l'absence de toute sanction lors de fautes manifestes favorisent des agissements en « roue libre », des excès de zèle, aboutissant à des drames : Jérôme Laronze, paysan confédéré abattu par les gendarmes, violences policières injustifiées, arrestations arbitraires lors de manifestations...

Nous assistons donc à un durcissement évident de la réponse répressive, policière et judiciaire des gouvernants face au mouvement de contestation qui croît à mesure que les tensions économiques et sociales s'amplifient. La loi sécurité globale, ainsi que le récent rapprochement des fichiers de la sécurité intérieure, laissent entrevoir que la surveillance et la criminalisation des libertés publiques, politiques et syndicales, épaulées par les moyens numériques, s'intensifient.

Il est primordial que nous renforçons nos liens, que nous nous organisions intelligemment pour faire corps, pour nous protéger en nous appuyant sur une mise en commun de nos ressources, face à cet état de faits qui revêt des allures de dérive sécuritaire généralisée et de recul des libertés fondamentales.

223 - Lien au collectif : l'humain au collectif pour pallier les dérives

Nous sommes en permanence sur un fil, à trouver le juste équilibre entre faire passer notre discours et notre combat agricole et alimentaire dans l'ensemble des mouvements sociaux et écologiques et ne pas s'y perdre en étant noyés au sein de considérations sociétales où parfois le monde paysan ne pèse pas très lourd. L'utilité publique de notre métier, la reconnaissance vitale pour toutes et tous au droit à une alimentation suffisante et de qualité accessible par chacun-e doit être le ciment de ces convergences où nous trouvons alors toute notre place et imposons non pas par le nombre mais par le discours et les faits notre place indispensable et majeure pour reconstruire des sociétés plus justes, plus équilibrées et en capacité de mener les transitions. Non pas les uns contre les autres ou l'écologie contre les paysans mais bien davantage les uns avec les autres, salarié.es, paysan.nes, écolos, profs, infirmières... toutes et tous tournés vers le même objectif de rémunération, de répartition, de transition sociale et écologique.

La justesse de nos analyses, la lucidité de nos combats et l'impérieuse nécessité de faire collectivement front face aux attaques violentes que nous subissons par les logiques néolibérales doivent nous permettre d'allier les deux intelligemment et efficacement : élargir le cercle de défense des paysannes et paysans, faire comprendre l'urgence de passer à l'Agriculture Paysanne et aussi se servir de ce soutien populaire pour peser dans le rapport de forces des négociations agricole-agricoles.

Nous devons également toujours allier finement actions, mobilisations et négociations. L'action, la désobéissance ne peuvent se penser que pour servir le rapport de forces et la résistance et non comme une fin en soi. Nous obtiendrons des victoires et des avancées quand nous saurons alterner les deux et nous servir de l'un pour alimenter l'autre et inversement.

La négociation de politiques publiques n'avancera pas dans notre direction sans peser dans le rapport de forces par des mobilisations de convergences pour signifier ainsi la puissance de nos revendications et l'absolue nécessité de leur prise en compte.

Aller négocier sans atouts dans sa manche, sans cette capacité de résistance et de nuisance serait totalement inutile comme serait inefficace également le fait de mobiliser sans par la suite se remettre les mains dans le charbon de la négociation et de la recherche de compromis sans pour autant accepter la compromission !

Nous sommes plus que simplement un syndicat agricole, nous devons continuer à cultiver cet élargissement, ces convergences et ces travaux communs sociaux, écologiques et alimentaires.

Mais nous ne sommes pas non plus juste une organisation citoyenne et toutes et tous doivent comprendre qu'à un moment la discussion et la négociation suivront l'action.

Nous devons mutuellement nous enrichir, nous respecter et apporter aux uns, aux autres nos capacités d'actions, de mobilisations et aussi ouvrir les portes des ministères et de l'Assemblée nationale pour aller y arracher des avancées grandes ou petites. C'est ainsi et seulement ainsi, sur ses deux jambes, l'une activiste et l'autre négociatrice que nous réussirons à emporter des victoires si tant est que ces deux jambes restent en équilibre, restent unies, restent radicales dans les objectifs. Nous devons rester en capacité de trouver des alliances et des consensus.

C'est comme ça, dans cette alternative et cette détermination que nous réussirons à sortir de la logique de pions dans laquelle le système économique et politique cherche à nous enfermer. Nous voulons reprendre en main nos vies, nos sociétés, nous voulons écrire et vivre sur un autre modèle paysan pour nous, nos voisins, nos territoires et pour demain. La Confédération paysanne doit continuer à servir cet objectif d'émancipation et de transformation sociale en étant agricole, écologique et sociétale, en étant désobéissante, résistante et pesant de tout son poids et celui de ses nombreux soutiens dans le débat public et politique d'orientations agricoles, écologiques et alimentaires.

23 - Richesse de la dimension internationale

Alors que nous assistons à l'effondrement massif d'un monde qui nous avait habitués à l'idée d'une croissance linéaire infaillible, la nécessité d'internationaliser nos luttes est de plus en plus évidente. Aujourd'hui, bien plus qu'hier, notre planète qui ne connaît pas les frontières, s'invite dans nos débats de manière de plus en plus prégnante ! A toutes celles et ceux qui prônent le repli sur soi, les revendications sectorielles, le « colibrisme » ou les niches comme bulles protectrices, nous devons dire « non » !

En ce qui concerne le dérèglement climatique, dont nous sommes, nous, paysannes et paysans, à la fois les premières victimes, pour une part les actrices et les acteurs, mais aussi porteurs de solutions, nous ne pouvons pas nous satisfaire des déclarations sans suite des dirigeants du monde. Le climat nous invite à la solidarité avec tous les peuples de la Terre par son ampleur planétaire. Il s'agit là de défis considérables qui ne peuvent être traités que collectivement pour espérer y répondre efficacement.

La crise sanitaire inédite de la Covid 19 est elle aussi planétaire et fait fi des frontières. Elle est en partie la conséquence de la violation par l'agriculture agro-industrielle des derniers îlots préservés et le produit des échanges internationaux.

La crise sociale, à travers ces milliers de migrantes et de migrants jetés sur les routes de l'exil par la pauvreté, les dérives du climat ou les conflits ne connaît pas non plus de frontière.

Les ALE refaçonnent les échanges et soumettent les paysans et les paysannes du monde au diktat des marchés internationaux.

La mainmise du tout digital sur nos vies et nos activités est également le fruit d'un pouvoir globalisé, interdisant la maîtrise de nos destins.

Ne parlons pas du grand cycle de l'eau qui parcourt notre globe depuis la nuit des temps et que nous sommes en train de mettre à mal, à grands coups d'artificialisation tous azimuts, au point que nombre de conflits armés en découlent déjà !

Absolument tous nos débats, même s'ils peuvent nous paraître parfois « franco-français » ou au mieux « intra européens » pour ce qui concerne la PAC, qui alimentent notre vie syndicale interne ont une résonance internationale. Nous en sommes persuadés ! C'est une question de survie à court terme, mais aussi et surtout une responsabilité incontournable envers les générations futures ! Les multiples nouveaux défis qui s'imposent doivent nous inciter à abandonner les clivages corporatistes et les individualismes pour construire un monde plus solidaire sous peine d'hypothéquer gravement l'avenir commun de l'humanité tout entière. Ne soyons pas dupes, il s'agit là, ni plus ni moins que d'assurer notre avenir sur la planète !

231 - Un projet clairement solidaire et international

Partout ailleurs dans le monde, que ce soit en Asie, en Afrique, en Amérique centrale ou du Sud, militer dans un mouvement paysan c'est encore beaucoup trop souvent mettre sa vie et celle de sa famille en jeu ! Nous, syndicalistes privilégié-es de la région Europe, ne pouvons pas nous cacher derrière notre petit doigt et devons absolument empêcher cela. Il nous faut bâtir une unité et une solidarité plus grandes afin de lutter contre la criminalisation des leaders syndicaux sous toutes ses formes.

Certain-es peuvent mettre en doute l'efficacité de nos communiqués de soutien. Ils peuvent penser qu'ils ne tombent que trop souvent dans le vide sidéral de l'indifférence. Pourtant, toutes celles et ceux qui ont eu la chance de participer, ne serait-ce qu'une fois à une rencontre internationale au nom de la Confédération paysanne, peuvent témoigner d'avoir été subjugué-es par l'écho, la force et l'espoir entretenus par nos luttes d'ici, pour celles de tous les paysans et les paysannes d'ailleurs ! A de nombreuses reprises, nous avons reçu des messages émouvants qui montrent que nos actions de solidarité portent

leurs fruits, et ce au plus haut niveau des Etats parfois, concernant entre autre la protection des militants paysans face aux menaces de mort.

232 - Participation aux travaux de La Via Campesina

Il suffit de partager les préoccupations de nos compagnons de La Via Campesina pour réaliser que, quel que soit l'endroit du globe où le paysan vit et travaille la terre, les sujets de lutte, réunis sous la bannière de l'agroécologie paysanne, sont partout identiques. Que l'on parle de foncier ou de réforme agraire, de l'accès à l'eau de manière équitable pour tous, de souveraineté alimentaire, de rémunération paysanne, de commerce international, des droits humains, des travailleurs saisonniers migrants, de la biodiversité, des ressources génétiques... nous sommes là, au cœur de nos débats et au centre de nos combats.

Appartenir à une communauté de 200 millions de paysan·nes, issus de tous les continents, dans un mouvement pluriel mais solidaire, autonome et multiculturel : y a-t-il de plus belle aventure humaine désirable ? Se battre tous ensemble, avec nos traditions, nos cultures, nos religions différentes pour la même agroécologie paysanne, pour le bien des peuples et de la planète : existe-t-il un combat plus honorable que celui-là ?

Une internationale paysanne, qui résiste depuis 1993 aux attaques de toutes sortes, qui s'amplifient même, riche de la place des femmes et des jeunes dans son organisation, n'est-ce pas là, en soit, déjà une victoire plus que symbolique ? La force de La Via Campesina réside dans ses racines paysannes, dans le réalisme de ses revendications nées du bon sens de ses réflexions et de l'ouverture aux autres.

A l'aune de la crise de la Covid, nos élus, nos experts en tous genres semblent découvrir l'importance de la souveraineté alimentaire des peuples. La Via Campesina porte cette notion capitale depuis le sommet mondial de l'alimentation de 1996 ! Parce que le projet social de La Via Campesina est tout sauf un échafaudage virtuel, il incarne la modernité et la seule issue possible pour garantir une vie décente aux générations qui nous suivront. Il n'y a pas dans ce domaine de petites luttes ou de petites victoires. Chaque crise, de quelque nature qu'elle soit, nous offre la preuve irréfutable du constat d'échec du système libéral dominant.

L'agroécologie paysanne est clairement l'unique projet politique apte à contrecarrer le système économique libéral capitaliste et répondre aux multiples enjeux qui menacent l'avenir de tous·tes. Elle représente la seule garantie de survie de plus de la moitié de la population mondiale ! Il ne peut pas y avoir de différence de droits entre un paysan français, un pêcheur africain, un berger nomade mongol ou un amérindien du Brésil... Nous travaillons tous la même terre, nous nous accommodons tous des aléas de la nature. Notre rôle de fournisseur de l'alimentation locale, de transmetteurs des savoir-faire séculaires en termes de semences paysannes par exemple, notre participation au dynamisme des zones rurales les plus reculées sont les multiples facettes d'un métier noble dont les femmes et les hommes qui le pratiquent sont fiers.

Le vote en décembre 2018, par l'Assemblée générale des Nations Unies, de la " Déclaration sur les droits des paysans et les paysannes et autres personnes travaillant dans les zones rurales " est le fruit d'un long combat de 18 années. Cet instrument est stratégique et doit permettre de renforcer nos luttes. Nous devons la mettre en avant pour influencer les législations et les politiques publiques, chaque fois que celles-ci seront en contradiction avec nos revendications et nos droits. Ce texte est une avancée majeure, directement adressé aux États, afin de garantir nos droits, de renforcer la souveraineté alimentaire, de lutter contre le changement climatique et d'apporter enfin une réelle égalité sociale aux femmes et aux jeunes générations sans ségrégation d'appartenance sociale, religieuse ou politique.

233 - Accueil du SOI

Accueillir le SOI (Secrétariat Opérationnel International) de La Via Campesina en Europe pour 4 (ou 8) ans, est un honneur et une grande responsabilité. L'accueillir physiquement à Bagnolet est une fierté pour la Confédération paysanne, mais également un challenge organisationnel.

Pour la Confédération paysanne, l'enjeu se situe au niveau de sa représentation à l'international au sein de La Via Campesina. Nous devons montrer notre maîtrise en interne de l'accueil du SOI. En contrepartie, nous acquerrons une meilleure expertise des questions internationales. La dimension internationale représente un espace d'actions pertinent pour nos engagements syndicaux. Les luttes locales ont toutes une résonance globale dans un contexte international interconnecté.

Le challenge, pour la Confédération paysanne, sera de former des militantes et des militants présents dans les instances d'ECVC et de LVC pour établir un lien plus direct entre le syndicat et l'international. Les sujets ne manquent pas, que ce soit au niveau européen avec la réforme de la PAC, la défense des petites fermes, l'année internationale du pastoralisme en 2026, la prédation, la situation des travailleurs saisonniers migrants ; ou au niveau mondial à travers les ALE, le climat, les atteintes aux libertés...

Il s'agira de mettre à profit la présence du SOI pour parfaire notre expertise internationale, mais également de s'appuyer sur cette opportunité pour renforcer et faire remonter dans les instances gouvernementales nos revendications et nos luttes locales.

Sans utopie, il n'y a pas d'avenir !

Conclusion

Nous sommes multiples, divers, parfois en désaccord mais porté-es par la même tension : vivre et faire vivre dans un monde où humanité, paysannerie et alimentation sont des valeurs évidentes.

Plusieurs voix, plusieurs respirations tel est le souffle de cette proposition d'orientation pour les deux ans.

C'est parce que nos intelligences et sensibilités s'additionnent, parce qu'elles sont foisonnantes, que nous serons les racines d'un vent de révolte. Ce foisonnement prend corps ici dans ce rapport d'orientation, dans ce congrès, dans ce que nous serons encore toutes et tous ensemble à la Confédération paysanne, où de nouvelles paysannes et nouveaux paysans viendront.

In fine, pour ouvrir encore, recentrons. Une structure sous-tend et porte ce travail d'écriture d'orientation qui fait se bousculer bien d'autres points dans nos cerveaux.

Cette structure, ce sont les trois piliers édifiés en juin, qui réaffirment notre Agriculture Paysanne comme la solution, maintenant et demain.

Relisez rapidement la dernière page de ce livret « Protéger - Installer – Socialiser ». Repartez dans les pages précédentes.

Voici les orientations précises qui ont renforcé ces deux années, qui nourrissent nos dynamiques rencontres, actions, élaborations et au-delà comme le travail de demain jeudi afin d'ouvrir une page post-30 ans.

Les cycles capitalistes répétés qui affectent l'histoire socio-économique de la paysannerie: nous pouvons les bloquer. Nous ne sommes pas que les bras - nécessaires à activer - pour produire les matières premières de l'alimentation. Nous avons une idée claire du contexte mondial qui fait de ces matières premières non seulement des "éléments essentiels", mais aussi des "armes", armes économiques, armes financières, servant une bourse aux cotations-bombes, aux ordres donc, et massivement, du libéralisme, qu'il soit paléo ou néo.

Lors de cette histoire de la paysannerie, les bras ont été déplacés en usine, ou au rebus à peine aménagé. Notre disparition se poursuit. Le substrat, la Terre, ne sera bientôt plus nécessaire pour la production high-tech en fermes verticales idéales et cauchemardesques. La Terre, une réserve du sauvage ou hyper spécialisée, les animaux claustrés et contrôlés.

Alors quoi ?

Bloquons, résistons, installons, inventons, construisons.



Confédération Paysanne